Perspective temporelle future et communication engageante :

une approche psychosociale du rapport au futur dans le domaine de l'environnement

• Christophe Demarque

Maître de conférences en psychologie *

Pourquoi et comment étudier les liens entre rapport au temps et problématiques environnementales ?

Rapport au futur et environnement

L'explosion de l'usine de Bhopal ou le naufrage de l'Erika ont en commun de survenir brutalement et d'avoir immédiatement des conséquences visibles. Au-delà de ces événements remarquables, l'espace social reste le plus souvent traversé par des phénomènes plus difficilement perceptibles en raison des limites de nos sens (radiations nucléaires, effet de serre...) et présentant des effets différés ou évoluant trop lentement pour qu'on puisse les percevoir (Moser, 2009). Dans de nombreux cas, ce sont nos modes de vie qui vont causer, dans le moyen ou le long terme, une dégradation de l'écosystème, sans que l'on en ait une perception directe. Face à de tels phénomènes, il semble nécessaire d'avoir des représentations anticipatoires pour guider nos conduites, dans la mesure où leur mise en place dans le présent implique une prise en compte du futur. En ce sens, notons que le développement durable est devenu le concept emblématique du récent intérêt pour les questions environnementales. Apparu initialement au sein du rapport

Brundtland en 1987, il y est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Cette définition est fortement marquée par la prédominance de l'anticipation et du registre temporel futur : le développement durable s'inscrit par définition dans la durée, posant le principe d'une prise en compte des conséquences de nos comportements et des besoins des générations futures, lorsque l'on agit aujourd'hui sur l'environnement. De par leur nature, les comportements vis-à-vis de l'environnement impliquent donc un investissement orienté vers le futur. Au vu de cet ensemble d'éléments, nous supposons que le rapport au futur que les individus entretiennent va être déterminant dans leurs interactions avec l'environnement. Avant de présenter plus en détail la façon dont nous nous sommes saisis de cette question, nous souhaiterions introduire un concept opérationnel largement utilisé en psychologie sociale lorsque l'on s'intéresse à la question du rapport au temps, la Perspective Temporelle (PT).

La Perspective Temporelle (PT) comme construit opérationnel

Le concept de PT a connu ses premiers développements significatifs autour des travaux de Kurt Lewin dans les années 1940. Lewin

^{*} Laboratoire « Psychologie du développement et processus de socialisation », Université de Toulouse 2 – Le Mirail, 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex. demarque@univ-tlse2.fr

(1942) définit la PT comme « la totalité des points de vue d'un individu à un moment donné sur son futur psychologique et sur son passé psychologique ». L'analyse de la dimension psychologique de l'expérience du temps va donc impliquer la prise en compte simultanée, à partir du présent, de ce que les individus font et attendent du passé et du futur. Lewin souligne l'importance de l'expérience subjective du milieu et son rôle constitutif des situations, l'expérience temporelle intervenant comme un des éléments essentiels de structuration du champ psychologique. A la suite de ces travaux pionniers, Nuttin (1977) suppose que le rapport au temps est socialement construit, sous la dépendance notamment des appartenances culturelles. Plus récemment, Zimbardo & Boyd (1999) postulent que la PT est acquise via la socialisation et qu'elle intervient dans l'élaboration des buts, des aspirations, des anticipations, et exerce une influence dynamique sur de nombreux jugements, décisions et actions.

Plus précisément, le concept de PT est multidimensionnel. D'après Apostolidis et Fieulaine (2004), les travaux autour de la PT se centrent le plus souvent sur trois dimensions : l'orientation, l'extension et l'attitude. L'orientation temporelle prédominante correspond au registre temporel préférentiel (passé, présent ou futur) dans lequel pense et agit l'individu. Ensuite l'extension temporelle correspond à la profondeur passée ou future dans laquelle se projette l'individu ou, autrement dit, la distance temporelle vers le passé et le futur qu'une personne peut se représenter. On peut également ajouter une troisième dimension, l'attitude temporelle, qui correspond à la valence (positive ou négative) attribuée aux différents registres qui composent la PT.

Une observation des travaux menés dans le champ de la temporalité permet clairement de mettre en évidence une prédominance de l'étude du registre futur de la PT. Cette prédominance s'explique principalement par son rôle dans la détermination des comportements (Strathman & Joireman, 2005). Plus précisément, si l'on prend en compte les travaux portant sur l'orientation

temporelle, il existe une grande cohérence dans les résultats. Une orientation vers le futur est généralement associée, dans la littérature, à la mise en place de comportements « optimaux », associés, dans les pays occidentaux, à une réussite personnelle et/ou sociale. En effet, les personnes orientées vers le futur réussiraient mieux leurs études et leurs carrières professionnelles (Peetsma & Van der Veen, 2011). Dans le domaine de la santé, qui concentre le plus grand nombre de travaux sur la PT Future (PTF), cette dernière aurait un rôle protecteur. Ainsi, une orientation vers le futur serait par exemple liée négativement à la dépression ou l'anxiété (Zimbardo & Boyd, 1999), mais également avec la consommation de substances psychotropes (Keough, Zimbardo, & Boyd, 1999) ou les addictions aux jeux d'argent (Hodgins & Engel, 2002).

Approche dispositionnelle et approche contextuelle du rapport au temps

Si cet ensemble de résultats est très consistant, la plupart de ces recherches reposent sur des postulats personnalistes plus que psychosociaux. Bien qu'ayant une réelle valeur descriptive, il nous semble qu'une des limites récurrentes d'une approche « mécanique » du lien entre PTF, conçue comme une variable dispositionnelle, et comportements réside dans la décontextualisation des processus en jeu, alors même que Zimbardo et Boyd (1999) rappellent le postulat lewinien posant la PT comme un construit déterminé par des différences interindividuelles a priori relativement stables mais aussi par les caractéristiques de la situation. Nous souhaitons donc insister sur l'importance de la contextualisation de la PT. Pour illustrer ce propos, nous prendrons l'exemple d'une recherche récente qui intègre la prise en compte du contexte social : l'analyse des liens entre la PTF, les représentations sociales du cannabis et le comportement d'initiation à la substance chez les adolescents permet de montrer que le lien entre la PTF et la consommation de cannabis est influencé par les représentations de ce produit (Apostolidis, Fieulaine & Soulé, 2006). Plus précisément, leurs résultats corroborent ceux établis dans la littérature sur le lien négatif entre

la PTF et la consommation de cannabis. Ils suggèrent cependant que ce lien serait médiatisé par une variable sociocognitive : les représentations de cette substance au cœur des communications et des pratiques sociales. Autrement dit, le rôle protecteur de la PTF par rapport au cannabis serait à analyser à la lumière des liens entre la PTF et les enjeux sociétaux contemporains, ici la labellisation du cannabis en tant que drogue ou non, qui représente une question sensible dans le contexte français. Cette étude suggère donc que l'effet de la PTF est un effet « contextualisé », c'est-à-dire dépendant des enjeux sociaux associés à la situation.

Sur la base de cet exemple, nous voyons bien que ce processus de « re-contextualisation » permet de mieux saisir la complexité des dynamiques psychosociales en jeu. Par conséquent, s'il nous semble pertinent de prendre en compte la PT dans l'étude des comportements pro-environnementaux, nous souhaitons resituer les problématiques temporelles dans une approche s'appuyant sur une nécessaire prise en compte de l'environnement social de l'individu. Nous reprenons ici l'idée de double contextualisation, au cœur des développements récents du Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS) d'Aix-en-Provence sur la temporalité (Fieulaine, Apostolidis & Olivetto, 2006). La double contextualisation renvoie au fait, d'une part, que la PT a un rôle contextualisant dans la mesure où elle détermine la façon dont nous appréhendons une situation ou un événement. D'autre part, l'effet de la PT sur les actions ou les perceptions des individus serait un effet contextualisé, c'est-à-dire sous l'influence du contexte dans lequel se situe l'individu. Dans la continuité des travaux engagés au LPS depuis quelques années, notre objectif était de poursuivre l'exploration de différentes formes de contextualisation du rapport au temps, au travers de situations diverses, pour montrer que cet effet du rapport au temps est bien un effet contextualisé. Pour cela, nous avons mené une série de recherches dans le cadre de notre thèse. Nous proposons de présenter en détails l'une d'entre elles, avant de revenir en conclusion sur

quelques résultats signifiants. Mais en premier lieu, nous allons voir comment nous avons opérationnalisé le rapport au futur et le contexte social.

Opérationnalisation

La considération pour les conséquences futures

Dans le cadre de nos travaux, nous avons choisi de nous centrer sur un aspect particulier du rapport au futur : il s'agit du degré de Considération pour les Conséquences Futures, mesuré grâce à l'échelle Consideration of Future Consequences (CFC) (Strathman, Gleicher, Boninger & Edwards, 1994; pour la version française: Demarque, Apostolidis, Chagnard & Dany, 2010). Ce construit permettrait de saisir le degré de considération qu'ont les individus pour les conséquences potentielles à long terme, versus à court terme, de leurs actes. L'échelle CFC, associée à ce construit, mesure donc les différences interindividuelles dans l'importance accordée aux conséquences à court terme et à long terme de leurs comportements. D'après ses auteurs, le construit est unidimensionnel et bipolaire : il situe les individus suivant un continuum allant de la prise en compte des conséquences immédiates des comportements à la prise en compte de leurs conséquences à long terme. La CFC se centre donc sur l'extension temporelle, puisque l'échelle mesure la profondeur dans laquelle les participants parviennent à percevoir les conséquences de leurs comportements dans le temps.

L'échelle CFC est initialement composée de douze items, sept items ayant été retenus dans la version française, à l'issue d'analyses factorielles, exploratoire puis confirmatoire. Ces analyses ont permis de vérifier l'existence d'une structure en un seul facteur mais avec un nombre réduit d'items comparativement à la version princeps.

- 1. J'envisage comment pourraient être les choses dans le futur et j'essaie de les influencer par mon comportement quotidien.
- 2. Souvent, j'adopte un comportement particulier pour atteindre des objectifs qui ne se réaliseront peut-être pas avant des années.
- 3. Je n'agis que pour répondre à des préoccupations immédiates, en pensant que le futur s'arrangera de lui-même.
- 4. Mon comportement n'est influencé que par les conséquences immédiates de mes actes (dans les jours ou semaines qui suivent).
- 5. Mon confort est un facteur important dans les décisions que je prends ou dans les actions que je réalise.
- 6. Je suis prêt(e) à sacrifier mon bonheur ou mon bien-être immédiats afin d'atteindre des objectifs futurs.
- 7. Je pense qu'il est important de prendre au sérieux les mises en garde contre les conséquences négatives de mes actes, même si ces conséquences négatives n'interviendront pas avant plusieurs années.
- 8. Je pense qu'il vaut mieux adopter un comportement dont les conséquences lointaines seront bénéfiques, plutôt qu'un comportement entraînant des conséquences immédiates moins bénéfiques.
- 9. Je ne tiens généralement pas compte des mises en garde contre d'éventuels problèmes futurs car je pense que ces problèmes seront résolus avant d'avoir atteint un niveau critique.
- 10. Je pense qu'il n'est généralement pas nécessaire de faire des sacrifices dans le présent puisque je peux m'occuper des conséquences futures plus tard.
- 11. Je n'agis que pour répondre à des préoccupations immédiates, en pensant que je m'occuperai plus tard des problèmes qui surviendront éventuellement dans l'avenir.
- 12. Puisque mes actions quotidiennes ont des résultats précis, elles sont plus importantes pour moi qu'un comportement ayant des conséquences lointaines.

Traduction française des 12 items de l'échelle « Consideration of Future Consequences » (Strathman et al., 1994)

Pour chacun des items, les participants doivent indiquer le degré auquel l'affirmation les caractérise sur une échelle en 5 points, 1 correspondant à une affirmation « Pas du tout caractéristique » et 5 à une affirmation « Tout à fait caractéristique ». Un score élevé indique une forte tendance des individus à se focaliser sur les conséquences futures de leurs actes pour effectuer des choix comportementaux au détriment des conséquences immédiates.

Nous intéressant plus particulièrement aux problématiques environnementales, nous nous sommes penchés sur l'utilisation qui était faite de l'échelle CFC dans ce domaine. Plusieurs recherches ont permis de montrer que les

individus prenant en compte les conséquences à long terme de leurs comportements se déclaraient davantage concernés par les problèmes environnementaux et déclaraient réaliser, ou avoir l'intention de réaliser, davantage de comportements éco-citoyens (Joireman, Posey, Truelove & Parks, 2009).

Au vu de cet ensemble d'éléments, nous proposions, au travers de nos travaux, d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : dans quelle mesure le rapport au futur est-il socialement déterminé ? Plus spécifiquement, comment le contexte va-t-il moduler la relation entre CFC et comportements pro-environnementaux ? Pour

explorer une autre forme de cette contextualisation du rapport au temps, et dans une volonté de triangulation méthodologique (Denzin, 1978), nous avons réalisé une série de recherches quasi expérimentales autour de cette problématique, en utilisant notamment le paradigme de la communication engageante. Nous proposons de présenter ce paradigme avant de revenir sur un exemple en détail.

Le paradigme de la communication engageante

Ce paradigme (Joule, Girandola & Bernard, 2007) repose sur une articulation entre deux grands champs de la psychologie sociale : l'engagement et la persuasion. Le principe de base consiste à obtenir de la part d'un individu un acte préparatoire avant de l'exposer à une argumentation persuasive. L'obtention de cet acte (ou de ces actes) doit être réalisée dans un contexte d'engagement et en particulier dans un contexte de liberté. Une situation de communication engageante va donc se distinguer d'une situation de communication persuasive par l'acte peu coûteux que les participants sont amenés à réaliser avant la diffusion du message. Cet acte doit être consistant avec la position défendue dans le message. Par exemple, s'il s'agit d'un message en faveur du tri sélectif, les participants sont amenés, juste avant de lire le message, à porter un badge en faveur du tri. En cohérence avec la théorie de l'engagement, ce soubassement comportemental va permettre au participant de passer d'un statut de récepteur à celui d'« acteur » (Joule, Halimi-Falcowicz & Masclef, 2010).

C'est dans le domaine de l'environnement que la majorité des recherches sur ce paradigme a été menée (pour une revue, voir Joule, Bernard & Halimi-Falkowicz, 2008). Dans le cadre de notre travail de thèse, la communication engageante nous a donc paru pertinente afin de montrer l'influence du contexte sur la relation entre CFC et prise de décision effective dans ce domaine. Afin d'illustrer notre approche, nous proposons de présenter une recherche en détail. Ici, nous souhaitions savoir si le contexte de communication ne pouvait pas être considéré

comme une variable modératrice du lien entre CFC et prise de décision pro-environnementale. Plus précisément, l'effet de la CFC sur la prise de décision varie-t-il en fonction des situations de communication dans lesquelles les participants sont placés ?

Un exemple de recherche : influence du contexte dans la relation entre CFC et prise de décision

Etudier les liens entre CFC et contexte : le modèle ABC

Il est bien établi dans la littérature que plus les contraintes situationnelles sont importantes ou plus un comportement pro-environnemental est coûteux (en temps, en argent, en effort...), moins ce comportement est dépendant de variables psychologiques (Steg & Vlek, 2009). Le modèle ABC (Guagnano, Stern & Dietz, 1995) postule que le comportement (Behavior) est un produit de l'interaction entre les variables attitudinales (A) – incluant les normes, les croyances et les valeurs – et les facteurs contextuels (C). La force du lien attitudecomportement va être fonction du poids du contexte, c'est-à-dire que les variables psychologiques ne vont pas prédire les comportements dans les contextes où l'action est extrêmement facile ou extrêmement difficile. Dès lors, nous voulions savoir si le contexte ne pouvait pas être considéré, au moins dans certaines situations, comme une variable modératrice du lien entre CFC et prise de décision. Pour évaluer l'influence modératrice du contexte social sur la base de cette hypothèse spécifique, nous avons choisi de nous centrer sur un type particulier de force contextuelle, l'influence interpersonnelle, représentée par deux situations de communication sociale, une impliquant la persuasion et une impliquant la communication engageante, ainsi qu'une situation neutre sans influence. Ces trois situations permettent des variations du poids des conditions externes dans la prise de décision, dans la mesure où elles représentent différents

niveaux de facilitation (faible vs. modérée vs. forte). Dans ce cadre, la communication engageante nous paraissait donc pertinente parce qu'en donnant au participant un statut d'acteur, en parallèle de la manipulation de facteurs d'engagement, nous pouvions créer une situation sociale fortement impliquante pour le participant et facilitatrice de la prise de décision.

Au-delà des effets principaux de la CFC et du contexte de communication, nous faisions l'hypothèse que la CFC aurait une influence minimale dans les deux conditions extrêmes, en accord avec le modèle ABC. Dans la condition sans communication, une requête coûteuse était exprimée dans une situation non facilitatrice et nous supposions donc que la prise de décision dépendrait peu de variables psychologiques. Dans la condition la plus favorable, la communication engageante, nous anticipions une prédominance des effets contextuels sur l'effet de la CFC. L'effet le plus important était attendu dans la situation de communication persuasive (modérément facilitatrice), qui représentait, dans notre étude, la condition intermédiaire.

Population

Notre population était constituée de 179 étudiants de l'Université de Provence, âgés en moyenne de 21 ans (SD = 2.5).

Matériel et procédure

On abordait les participants en leur expliquant qu'on travaillait en collaboration avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), dans le but de mettre au point un nouveau document de sensibilisation aux problèmes environnementaux, et que nous avions besoin qu'ils le lisent pour nous donner leur avis. Une fois que les participants avaient accepté, on leur faisait passer l'échelle CFC. Ensuite on leur présentait un message persuasif qui portait sur les conséquences négatives des activités humaines sur l'environnement et qui insistait sur la nécessité de modifier nos habitudes (« N'oublions pas qu'à l'échelle individuelle, un geste en faveur de l'environnement n'est pas dérisoire, puisqu'il sera multiplié par des centaines, des milliers...

Alors si chacun accepte de faire un effort, c'est à l'échelle de la France une amélioration significative de la qualité de l'air (...), c'est aussi réaliser des économies financières non négligeables »). Mais préalablement, une partie des participants (N = 74) était soumise à une procédure engageante impliquant la réalisation d'un acte préparatoire avant la diffusion du message. Cet acte consistait en une tâche d'associations de mots à partir de l'inducteur « Economies d'énergie » pour aider à la mise au point d'un nouveau slogan pour l'ADEME.

L'autre partie des participants (N = 65) était soumise à une procédure de communication persuasive (sans acte préparatoire). On leur présentait donc directement le message persuasif.

A la fin de leur lecture, on leur demandait leur avis sur le texte puis on leur demandait pour finir s'ils étaient prêts à tenir un stand ADEME dans la rue lors d'une manifestation à venir.

En condition sans communication, on proposait directement aux participants de tenir le stand (N = 40).

Variables étudiées

La première variable indépendante (VI) était constituée par le score obtenu par les participants à l'échelle CFC. La seconde VI était le contexte de communication (neutre vs. persuasif vs. engageant). En ce qui concerne les variables dépendantes (VD), notre première VD concernait l'acceptation vs. le refus de tenir un stand ADEME, lors d'une manifestation fictive, et la seconde VD concernait le temps que les participants seraient prêts à consacrer à la tenue de ce stand.

Résultats

Si on regarde d'abord les effets principaux, on observe un effet de la CFC sur l'acceptation de tenir le stand (*Wald's* $\chi^2 = 6.24$, B = 1.06, p < .02) et sur le temps à y consacrer ($\beta = .20$, t(177) = 2.66, p < .01). Plus précisément, plus le score sur l'échelle CFC est élevé, plus les participants sont enclins à accepter la requête finale et à y consacrer du temps. On observe également un effet linéaire du contexte de communication sur

ces deux variables dépendantes : plus la situation est facilitatrice de la prise de décision, plus le pourcentage d'acceptation de la requête est élevé (Tableau 1), et plus les participants permettant, par là, de valider l'hypothèse d'un effet contextualisé. Au-delà de sa pertinence pour l'opérationnalisation d'un contexte socialement impliquant, ce paradigme s'est

Sans communication	Communication persuasive	Communication engageante
0 % (0/40)	12.3 % (8/65)	24.3 % (18/74)

Note: Les effectifs sont donnés entre parenthèses.

Tableau 1 : Pourcentage des sujets ayant accepté de tenir un stand pro-environnemental

Sans communication	Communication persuasive	Communication engageante
0	17	52

Note : La durée est exprimée en minutes.

Tableau 2 : Temps moyen consacré à la tenue du stand

sont prêts à y consacrer du temps (Tableau 2).

On observe enfin un effet d'interaction entre ces deux variables, concernant l'acceptation de tenir le stand. L'interprétation est ici que le contexte social modère l'effet de la CFC sur la prise de décision, ce qui apparaît plus clairement si on étudie les effets simples de la CFC dans chacune des conditions : on observe alors qu'il n'y a pas d'effet de la CFC dans la condition sans communication, qui est non facilitatrice de la prise de décision, et il n'y en a pas non plus dans la condition la plus facilitatrice, la situation de communication engageante. Comme nous l'avions prédit, la CFC n'a d'effet que dans la situation intermédiaire de communication persuasive. Même si l'on ne mesure que des intentions comportementales, il semblerait bien que, si la CFC joue un rôle qui favorise la prise de décision, ses effets varient en fonction des

Conclusions

situations de communication, qui constituent les modalités de notre variable modératrice.

C'est donc au travers de l'utilisation de la communication engageante que nous avons étudié les effets des variations de contexte sur la relation entre CFC et prise de décision, nous révélé efficace sur le plan pratique pour augmenter le taux d'acceptation de notre requête finale. La communication engageante se révèle, ainsi, globalement plus efficace qu'une procédure de communication persuasive plus classique. Ces résultats soulignent, une nouvelle fois, l'importance d'une participation active de l'individu, idée déjà présente dès les travaux de Lewin sur le changement des habitudes alimentaires. Ils soulignent également l'intérêt qu'il peut y avoir à prendre en compte la dimension temporelle des problématiques environnementales dans l'élaboration des messages persuasifs. Ils nous donnent en ce sens quelques indications sur la façon dont les individus traiteront ces arguments en fonction de leur extension temporelle. En outre, notons qu'une procédure de communication engageante permettrait, au moins momentanément, de renforcer la CFC et donc d'agir sur des variables psychologiques autres que l'attitude (Demarque, Apostolidis & Joule, 2012). Plus précisément, le score moyen de CFC d'un groupe de 37 participants passait de 3.48 à 3.68 (t(36) = -4.07, p < .001) une semaine après avoir été soumis à une procédure de communication engageante, différence que l'on ne retrouve pas dans une situation de communication persuasive (le message persuasif insistait sur la nécessité de prendre en compte les conséquences futures de nos comportements). Ce dernier résultat constitue une des originalités de nos travaux. Au-delà d'un effet modérateur sur le lien entre CFC et prise de décision, ce construit pourrait également être influencé plus directement par une situation socialement impliquante, ce qui constitue une autre dimension de la contextualisation.

En résumé, les recherches futures devront développer une approche plus contextuelle de l'étude des liens entre rapport au temps et comportements pro-environnementaux, en prenant en considération la dynamique et les enjeux de la situation sociale de communication, et, ceci, d'autant plus que nous avons vu que les variables psychologiques ne sont généralement pas suffisantes en elles-mêmes pour expliquer ces comportements. En conséquence, il faudra, à l'avenir, mettre l'accent sur l'étude des variables contextuelles, au sens le plus large. Ainsi, une de nos recherches a, par exemple, permis de montrer que le lien entre CFC et comportements pro-environnementaux était médiatisé par la perception des risques écologiques, elle-même socialement construite et socialement régulée (Demarque, 2011). Par ailleurs, une autre forme d'influence du contexte a été mise en évidence au travers du rôle de la socialisation. On observe des différences nettes entre des participants tout-venant et des participants Greenpeace sur le score de CFC, dans le sens d'une prise en compte plus importante des conséquences à long terme chez les militants Greenpeace (Demarque, Lo Monaco, Apostolidis, & Guimelli, sous presse). Ces différences semblent notamment liées à la perception d'un soutien collectif perçu plus important pour les participants Greenpeace et leur permettant une projection dans le long terme plus importante.

En dernier lieu, il nous semble que les recherches futures, utilisant la CFC, devront aussi insister davantage sur la nature des comportements considérés (coût, visibilité sociale...) dans la mesure où, bien que regroupés sous l'étiquette « comportements proenvironnementaux », ils ne renvoient pas nécessairement aux mêmes processus et dynamiques sociales.

Références

- Apostolidis, T. & Fieulaine, N. (2004). Validation française de l'échelle de temporalité The Zimbardo Time Perspective Inventory. *European Review of Applied Psychology*, *54*, 207-217.
- Apostolidis, T., Fieulaine, N. & Soulé, F. (2006). Future time perspective as predictor of cannabis use: Exploring the role of substance perception among French adolescents. *Addictive Behaviors*, *31*(12), 2339-2343.
- Demarque, C. (2011). Perspective temporelle future et communication engageante : une approche psychosociale du rapport au futur dans le domaine de l'environnement. Thèse de doctorat en psychologie sociale (Dir. Thémis Apostolidis & Robert-Vincent Joule), Laboratoire de Psychologie Sociale. Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Demarque, C., Apostolidis, T., Chagnard, A. & Dany, L. (2010). Adaptation et validation française de l'échelle « Consideration of Future Consequences ». *Bulletin de Psychologie*, *63*(5), 351-360.
- Demarque, C., Apostolidis, T. & Joule, R.V. (2012).

 Does binding communication increase
 Consideration of Future Consequences and decision
 making facing a pro-environmental behavior? In
 S. Kabisch, A. Kunath, P. Schweizer-Ries & A.
 Steinführer (dir.), Vulnerability, Risks, and
 Complexity: Impacts of Global Change on Human
 Habitats. Göttingen: Hogrefe.
- Demarque, C., Lo Monaco, G., Apostolidis, T. & Guimelli, C. (sous presse). Extension temporelle future et implication personnelle : une approche exploratoire dans le champ de l'environnement. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*.
- Denzin, N. (1978). The research act. Chicago: Aldine.
- Fieulaine, N., Apostolidis, T. & Olivetto, F. (2006).

 Précarité et troubles psychologiques : l'effet médiateur de la perspective temporelle. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 72, 51-64.
- Guagnano, G.A., Stern, P.C. & Dietz, T. (1995). Influences on attitude-behavior relationships: a natural experiment with curbside recycling. *Environment and Behavior*, 27(5), 699-718.

- Hodgins, D.C. & Engel, A. (2002). Future time perspective in pathological gambling. *Journal of Nervous and Mental Disease*, 190, 775-780.
- Joireman, J.A. (2005). Environmental problems as social dilemmas: The temporal dimension. In A. Strathman & J. Joireman (dir.), *Understanding behavior in the context of time* (pp.289-304). Mahwah: Erlbaum.
- Joireman, J.A., Posey, D.C., Truelove, H.B. & Parks, C.D. (2009). The environmentalist who cried drought: Reactions to repeated warnings about depleting resources under conditions of uncertainty. *Journal of Environmental Psychology, 29,* 181-192.
- Joule, R.-V., Bernard, F. & Halimi-Falkowicz, S. (2008). Promoting ecocitizenship: in favor of binding communication. *International Scientific Journal for Alternative Energy and Ecology, 6*, 214-218.
- Joule, R.-V., Girandola, F. & Bernard, F. (2007). How can people be induced to willingly change their behavior? The path from persuasive communication to binding communication. *Social & Personality Psychology Compass*, 1, 493-505.
- Joule, R.-V., Halimi-Falcowicz, S. & Masclef, C. (2010). Psychologie sociale et demandes sociales : de la communication persuasive à la communication engageante. *Faire Savoirs*, 9, 65-74.
- Keough, K.A., Zimbardo, P.G. & Boyd, J.N. (1999). Who's smoking, drinking and using drugs? Time perspective as a predictor of substance use. *Journal of Basic and Applied Social Psychology, 21*, 149-164.

- Lewin, K. (1942). Time Perspective and Morale. In G. Watson (Ed.), *Civilian Morale* (pp. 48-70). Boston: Houghton Mifflin.
- Moser, G. (2009). *Psychologie environnementale : les relations homme-environnement*. Bruxelles : De Boeck.
- Nuttin, J. R. (1977). La perspective temporelle dans le comportement humain. In P.Fraisse (dir.), *Du temps biologique au temps psychologique* (pp. 307-363). Paris : Presses Universitaires de France.
- Peetsma, T. & Van der Veen, I. (2011). Relations between the development of future time perspective in three life domains, investment in learning, and academic achievement. *Learning and Instruction*, 21(3), 481-494.
- Steg, L. & Vlek, C. (2009). Encouraging proenvironmental behaviour: An integrative review and research agenda. *Journal of Environmental Psychology*, 29, 309-317.
- Strathman, A., Gleicher, F., Boninger, D. S. & Scott Edwards, C. (1994). The consideration of future consequences: Weighing immediate and distant outcomes of behavior. *Journal of Personality and Social Psychology*, 66(4), 742-752.
- Strathman, A. & Joireman, J. (2005). A brief history of time. In A. Strathman & J. Joireman (dir.), *Understanding behavior in the context of time* (pp. 3-7). Mahwah: Erlbaum.
- Zimbardo, P.G. & Boyd, J.N. (1999). Putting time in perspective: A valid, reliable individual-differences metric. *Journal of Personality and Social Psychology*, 77(6), 1271-1288.

Sciences humaines et sociales en région PACA



Coordination: André Donzel

Hubert Amarillo

La pré-socialisation aux enjeux de l'emploi dans le sport : une responsabilisation du temps de l'adolescence

Jacques Guilhaumou

Les sociétés méditerranéennes face au risque. Représentations. Edité par Bernard Cousin, Institut Français d'archéologie orientale, Le Caire, 2011

Julie Humeau

Les Tibétains exilés en Inde : dynamique des réseaux d'entraide et transformation du don bouddhique tibétain

Christophe Demarque

Perspective temporelle future et communication engageante : une approche psychosociale du rapport au futur dans le domaine de l'environnement